

BioAgilytix Holds Ribbon Cutting to Celebrate Boston Lab Expansion, Additional Jobs and Tech Capabilities

BOSTON, Massachusetts – BioAgilytix, a leading bioanalytical laboratory specializing in large molecule bioanalysis, recently held a ribbon-cutting to celebrate the large-scale expansion of its leading-edge Boston laboratory. Located in the Cambridge, Massachusetts biopharma hub, the expanded CLIA-certified, CAP-accredited laboratory added 21-color flow cytometry and ddPCR, plus additional capacity for more qPCR, ADA/PK and biomarker testing to its already robust preclinical and clinical trials and diagnostic testing capabilities.

“With our expanded Boston lab, larger scientific team and new instrumentation, we continue to lead the field in helping our biopharma customers capitalize on these newest technologies for a powerful advantage in the analysis space,” said Dr. Linda Robbie, Vice President and General Manager, BioAgilytix Boston. “We pride ourselves on white glove, bespoke solutions that focus on the science. Our clients value our highly specialized expertise in designing assays that can lead them down the right pathways. At the end of the day, together we focus our abilities on enabling the best possible clinical outcomes for patients.”

With these expansions, BioAgilytix’s Boston lab doubled its square footage as well as its employee base. The team, comprised of some of the brightest scientists in the world with deep domain knowledge and industry experience, enables our clients to leverage this expertise to create an optimal bioanalytical testing plan that complements their drug development programs.

“The expansion of our Boston lab, paired with its exceptional location, enables us to foster vital academic, CRO and sponsor collaboration to positively impact patient outcomes,” shared Jim Datin, President and CEO of BioAgilytix. “This growth in our scientists and capacity, following the expansion of our Durham, NC lab earlier in the year, strengthens our mission to provide the most dependable, high-

quality bioanalytical support and expertise, helping clients bring innovative therapies to patients more rapidly.”

Avertissement

Aucune communication ni aucune information relative à la vente par Cobepa des actions D'leteren ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'offre et la vente des actions D'leteren par Cobepa peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Cobepa n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003, telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen (la « Directive Prospectus »). Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou une offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays. L'offre et la vente des actions D'leteren par Cobepa en Belgique ont été effectuées dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec la loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés. S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la Belgique (les « Etats membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des actions D'leteren vendues par Cobepa rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les actions D'leteren n'ont été offertes ou vendues par Cobepa dans les Etats membres qu'en vertu d'une exemption au titre de la Directive Prospectus.

Au Royaume-Uni, le présent communiqué n'est destiné et ne peut être remis qu'à des personnes qui sont (a) des investisseurs professionnels au sens de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (« Financial Promotion Order »), (b) aux « high net worth entities », « unincorporated associations » et autres personnes susceptibles d'en être légalement le destinataire entrant dans le champ d'application de l'Article 49(2)(a) à (d) du Financial Promotion Order. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions D'leteren n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act et Cobepa n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis d'Amérique ni d'effectuer une quelconque offre publique aux Etats-Unis d'Amérique. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Cobepa décline toute responsabilité en cas de violation quelconque de ces restrictions. Aucun contrat ni aucune décision d'investissement ne peut s'appuyer sur le présent communiqué de presse.